Le gisement ceinturé des Mourguettes (Portiragnes, Hérault)

Etude d'une coupe stratigraphique du fossé d'enceinte

Jean-Paul Grimal*

Abstract

The belted deposit of the Mourguettes spreads on more than five acres, on the skirts of the volcanic high plain of Roque-Haute.

The researches showed a ditch 5 feet deep, still preserven, and nearly 10 feet wide. In the low part of the filling an uninterrupted aggradation with basalt stones comes from the destruction of the wall that probably retained the ground levee that doubled the ditch baring the way. One entrance has been explored in the west zone and others were probably there; it seems that a simple paling was used to limit the inside area but at the present time the part it played cannot be specified.

The laboratory investigations showed the merely local origin of both the bell beaker and the vérazien potteries, while some hairs have been found during and elaborate observation of the osseous remains coming from the surrounding ditch.

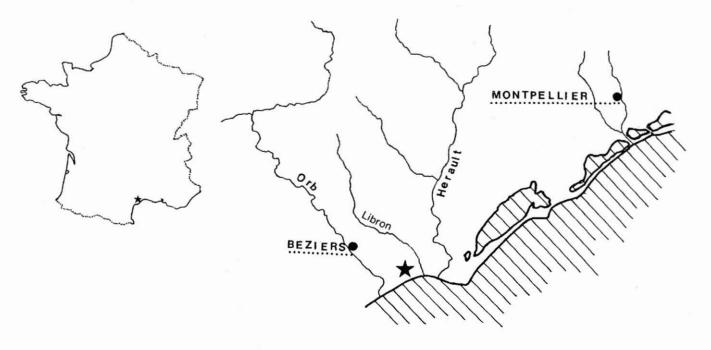


Figure 1 - Localisation du gisement des Mourguettes.

^{*} Groupe de Recherches Archéologiques d'Agde, 9 Rue des Hirondelles, 34300 Agde.

I - Introduction

Les recherches sur ce site ont fait l'objet, depuis 1984, de cinq campagnes de sauvetages urgents, en suivant les zones laissées libres par les cultures. Les informations ponctuelles ainsi recueillies, au fur et à mesure des dégagements ont, certes, permis de progresser dans l'analyse du gisement mais m'ont aussi conduit à nuancer, voire réviser certaines interprétations (Grimal, 1990). Ainsi, les enseignements des premières campagnes avaient fait l'objet d'un article (Grimal 1989) visant principalement à signaler les recherches sur le gisement. L'interprétation générale des vestiges archéologiques qui y était présentée se trouve confirmée par les découvertes plus récentes (notamment celles des campagnes de 1988 et 1989); toutefois, il convient dans l'état actuel de la connaissance du site, de proposer une nouvelle interprétation de la nature et de l'évolution" de l'enceinte, en raison, principalement, des données archéologiques livrées par la coupe stratigraphique complète dont il va être question ci-après. Les études en laboratoire de documents qui y ont été prélevés (sédiments, tessons, ossements) apportent des informations originales de grand intérêt et se doivent donc de faire partie intégrante de cette étude ; je remercie bien vivement J.C. Echallier et E. Cornic pour leur collaboration et la publication en annexe des résultats de leurs recherches.

II - La coupe stratigraphique de la tranchée 1 (fig. 1, n° 1)

A - Historique : pour diverses raisons, les recherches de terrain devaient être terminées en fin de cam-

pagne 1988; j'ai donc fait procéder le 28 septembre, par la pelle mécanique de la Mairie de Portiragnes à diverses tranchées exploratoires pour localiser avec précision le fossé d'enceinte dans ses portions douteuses ou supposées. L'engin s'arrêtait de creuser dès que la résistance des pierres de basalte indiquait immanquablement la présence du fossé d'enceinte, généralement à 50 ou 60 cm de profondeur.

- B Situation (figure 1): dans la partie la plus au Nord, au bas de la pente naturelle du terrain, là où l'atterrissement est le plus important, la présence d'un sédiment noirâtre sous une épaisse couche de terre arable était révélée pour la première fois. Les pierres basaltiques apparaîssent à 1 m de profondeur et indiquent une largeur du fossé inégalée dans les tranchées déjà pratiquées. Avec de tels indices prometteurs, je prends donc la décision de faire arracher les pierres par l'engin mécanique et de creuser jusqu'au sol naturel. Les déblais provenant de cette tranchée sont déposés à proximité en vue d'une observation ultérieure. Pour les raisons déjà exposées, il n'était pas possible d'envisager le dégagement manuel et il était impensable de se priver de l'exploitation de tels indices.
- C Profil du fossé (figure 2): les différences de nature et de coloration des terres mettent nettement en évidence, le profil en U du fossé dont les bords s'évasent beaucoup plus largement dans sa moitié supérieure; il a été creusé dans l'argile de couleur beige orangé contenant des galets de quartz qui constitue le sol naturel. Le fossé est ici conservé sur près de 1,50 m de creusement et on peut logiquement supposer qu'à l'origine, cette profondeur était encore supérieure. La

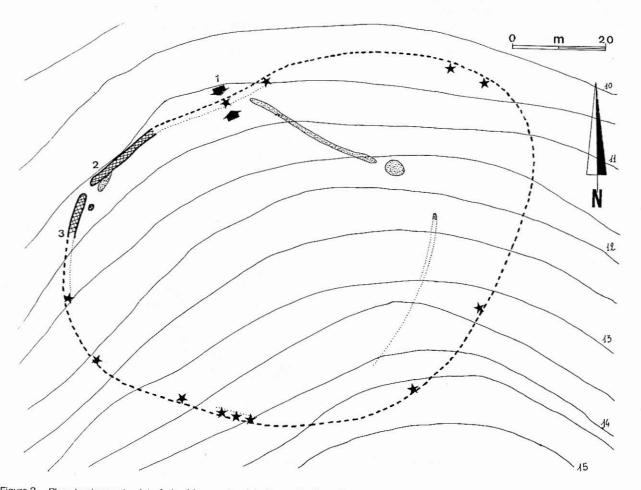


Figure 2 - Plan du gisement ceinturé des Mourguettes (nivellement indépendant ; courbes de niveau tous les 0,50 m). Les croisillons indiquent les décapages du fossé d'enceinte. Les zones pointillées correspondent aux fosses et tranchée. Les étoiles indiquent les tranchées où le fossé d'enceinte a été retrouvé.



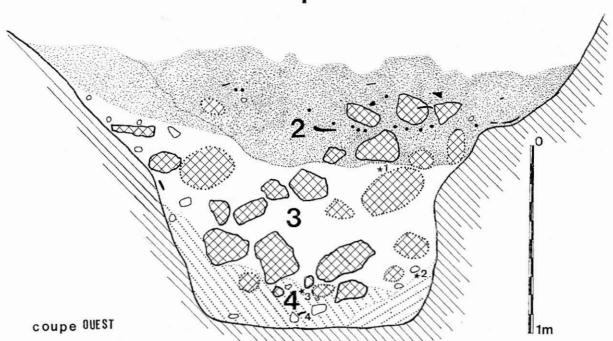


Figure 3 - Coupe stratigraphique du fossé d'enceinte. Les pierres en basalte sont représentées par le croisillonné; la limite pointillée indique l'emplacement des pierres arrachées par la pelle mécanique. Les points marquent les charbons de bois; les étoiles : les fragments osseux. La céramique est indiquée en noir. n° 1 : pariétal, n° 2 : occipital, n° 3 : faune, n° 4 : col avec pastillages.

largeur maximale atteint 3 m ce qui en faisait un dispositif non négligeable surtout si l'on tient compte du fait qu'il restait rempli d'eau en permanence (ce que nous avons constaté, après chaque orage, lors des fouilles).

D - Etude du remplissage (figure 2)

- 1 La couche de terre arable (couche 1) varie de 50 à 60 cm d'épaisseur et les traces du soc de la charrue en ont festonné la base. Elle est exclusivement constituée de l'argile orangée à galets siliceux; elle ne semble pas renfermer de vestiges archéologiques erratiques.
- 2 le sédiment anthropique (couche 2) fortement coloré en noir, se détache nettement au-dessous ; de forme lenticulaire, cette couche atteint 60 cm d'épaisseur ; elle renferme de nombreux fragments de charbons de bois et quelques documents archéologiques. Des cailloux et blocs de basalte s'accumulent pêlemêle, principalement dans la moitié nord de la cuvette ; une coulée de sédiment stérile et moins coloré en constitue la paroi sud.
- 3 la couche 3 renferme de nombreux blocs et cailloux de basalte, enrobés dans la terre argileuse orangée à galets de quartz qui provient du sol géologique. Ces pierres, sans ordre apparent, sont toujours séparées par une épaisseur de terre et ne peuvent donc correspondre à la base d'un mur appareillé. Quelques rares documents archéologiques y sont présents.
- 4 à la base, un sédiment argileux plus fin, onctueux et plastique, légèrement plus foncé, contient quelques galets de quartz et des vestiges archéologiques (couche 4).
- 5 le sol naturel est atteint à 2 mètres environ de profondeur ; à ce niveau, l'argile est nettement plus riche en sable détritique et perd un peu de sa coloration orangée (argile silteuse).

E - Interprétation du remplissage (figure 3): l'exceptionnelle conservation du fossé en cet endroit, nous amène à évaluer la validité de ces observations pour l'ensemble de l'enceinte. Il apparaît, en effet, que les autres coupes pratiquées en des points moins protégés, sont manifestement de moindres dimensions et ne semblent correspondre, en fait, qu'à la partie inférieure de cette stratigraphie. Tout porte à croire donc, que les travaux agricoles récents ont atteint presque partout la couche 3 (les coups de soc sont visibles au sommet des pierres) et ont fait complètement disparaître la couche 2 en la mélangeant à la terre arable.

Les séquences stratigraphiques ainsi reconnues, évoquent clairement les 3 phases principales de l'"évolution" de l'enceinte; bien sûr, cette interprétation tient le plus grand compte des enseignements recueillis également lors des décapages. L'observation pragmatique du comblement de pierres du fossé (couche 3), n'apporte aucune preuve de leur position primaire mais, au contraire, tout porte à croire, qu'elles ont été amenées là, mélangées à la terre qui les enrobe et les maintient.

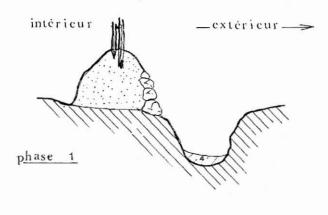
Les phases de l'enceinte (hypothèse).

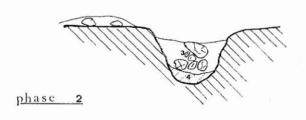
Phase 1: c'est l'état initial.

Une levée de terre est créée avec les déblais du fossé; pour assurer sa stabilité, un parement de soutènement est constitué avec des pierres basaltiques prélevées sur le plateau volcanique voisin (1 à 2 km selon les coulées). Une palissade plantée sur le talus, a pu compléter le système d'enceinte. Le ruissellement a entraîné quelques documents piégés par l'enceinte ou le fossé et constitue le dépôt de la couche 4.

Phase 2: Phase de destruction.

Pour des raisons que nous ignorons (agrandissement, abandon du concept initial de l'enceinte, etc.) l'obstacle de terre et de pierres est détruit (ou ruiné) et





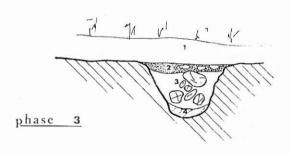


Figure 4 - Les phases de l'enceinte (hypothèse). Phase 1: état initial, phase 2: destruction, phase 3: abandon.

basculé dans le fossé (couche 3). Ainsi, pierres et terre sont mélangées et peuvent contenir quelques vestiges erratiques.

Phase 3: Phase d'abandon.

Le gisement fonctionne sans la "protection" de son enceinte ; le fossé, non complètement comblé, recueille les sédiments emportés par l'érosion et sert également de dépotoir. Une couche anthropique, riche en matières organiques et en vestiges céramiques se dépose lentement et obstrue complètement le fossé (couche 2).

Ce schéma est d'ailleurs bien connu pour d'autres enceintes et notamment celle de Boury-en-Vexin (Lombardo, et al. 1982).

III - Le matériel archéologique

A) Position stratigraphique:

Quelques documents ont été dégagés ou étaient visibles en dressant la coupe stratigraphique :

- * la couche 2 renfermait quelques tessons de poterie appartenant principalement aux productions véraziennes : pâte rougeâtre à noirâtre avec dégraissant apparent de grains de quartz, épaisseur atteignant 1 cm pour certains fragments de grand vase. Un rabot façonné dans un galet de quartzite et un éclat de silex non retouché donnent un aperçu de l'indigence des productions lithiques.
- * la couche 3 n'a livré que peu de documents céramiques bien que sa puissance soit la plus importante des 3 couches. Quelques ossements (Fig. n° 2, n° 1, 2 et 3) y ont été prélevés et font partie des documents étudiés en annexe II.
- * la couche 4 : la transition entre les couches 3 et 4, se fait très progressivement, aussi le fragment osseux (Fig. 2, n° 3) qui se trouve à l'interface des deux couches a-t-il une position ambivalente. Le fragment de col (Fig. 2, n° 4) d'un bol de bonne facture est décoré par deux rangées de pastillages en relief ; la plupart sont exécutés au repoussé mais la ligne inférieure a été obtenue par segmentation d'un léger cordon horizontal. Les caractéristiques techniques et le décor de ce tesson

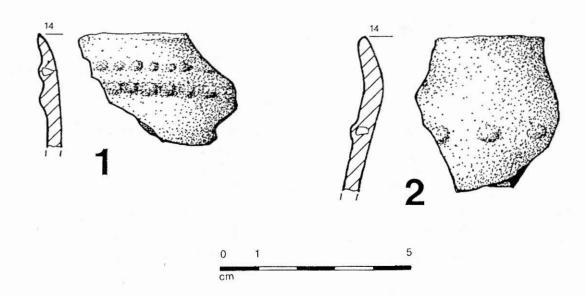


Figure 5 - Les Mourguettes (Portiragnes). Tranchée N° 1 de la Figure 1. Céramique à décor de pastillages en relief. N° 1 : coupe ouest de la tranchée ; couche 4 (Figure 2, N° 4). N° 2 : coupe est de la tranchée ; couche 3.

sont nettement différentes des productions céramiques habituelles du gisement et évoquent plutôt le Fontbouïsse de la rive gauche de l'Hérault.

B) Les études en laboratoire :

1 - La céramique (annexe 1)

Nous avions souvent remarqué, lors des prospections de surface du gisement que le décor, seul, permettait d'attribuer un tesson à la céramique campaniforme, la pâte et la coloration étant absolument identiques à celles des vases véraziens. Cette observation fût à l'origine des analyses que J.C. Echallier a réalisées à partir de prélèvements de sédiment provenant des diverses couches de la stratigraphie; les tessons étudiés proviennent de l'ensemble du gisement et ont été sélectionnés en raison d'une caractéristique pertinente (couleur, pâte, décor). La mise en évidence d'une production purement locale aussi bien pour les Campaniformes que pour les poteries véraziennes sera particulièrement intéressante dans le débat sur la "signification" du décor campaniforme.

2 - Les ossements (annexe 2):

Le lot étudié est constitué des quelques restes osseux qui ont pu être prélevés lors des décapages (mauvais état de conservation) et des divers fragments provenant de la tranchée (en place ou dans les déblais).

L'étude a séparé :

- les vestiges de faune : ils sont en nombre trop faible pour être pertinents ; les espèces représentées n'appellent pas de remarque particulière s'agissant de la période chalcolithique.

- les vestiges humains : tous les fragments de crâne et de mandibule sont attribués à un seul individu. Les 3 morceaux encore en place situent, sans aucune ambiguité, la totalité de ces documents dans la couche 3 (Fig. 2, n° 1 et 2). Mais il faut, toutefois s'interroger sur leur dispersion: 1,30 m en plan et 0,60 en altimétrie (le troisième élément se trouvant dans la partie supérieure de la couche 3 de la coupe est), et leur situation dans la moitié nord du remplissage (ce détail devra être pris en compte pour interpréter la présence du squelette dans le fossé). La conservation des cheveux nécessitant une décomposition lente du cuir chevelu (le crâne bien enrobé dans sa gangue d'argile compacte) semble en contradiction avec la fragmentation ancienne et la dispersion du crâne (qui suppose sa décarnisation totale). Il est particulièrement intéressant de rappeler enfin, que le tumulus X du Freyssinel (Morel 1934) a livré une tresse de cheveux dans une incinération de cette époque.

Conclusion

Les 2 dernières campagnes de sauvetage ont permis de préciser le plan, le mode de construction mais surtout les 3 étapes de la "vie" de l'enceinte chalcolithique des Mourguettes. Sa datation se trouve grandement facilitée par la présence exclusive de céramique vérazienne et campaniforme. Toutefois, les activités qui étaient pratiquées à l'intérieur, nous restent inconnues.

Malgré des recherches, somme toute limitées, ce site a livré quelques enseignements originaux qui devraient justifier à terme, la fouille extensive qui, seule, permettra de comprendre le gisement dans sa globalité.